

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 4 septembre 2018 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5

Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6 est absente

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 - *Conseillers*
 - 8.2 - *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 - *Inspecteur en voirie*
 - 8.4 - *Dépôt des p.v. de la MRC;*
- 9.- Report de date de séance ordinaire d'octobre;
- 10.- Revenu Québec (résolution);
- 11.- Projet internet haute vitesse;
- 12.- Programme de la taxe sur l'essence;
- 13.- Collecte du 8 septembre (Rappel);
- 14.- Soirée remise de bourses scolaires (rappel);
- 15.- Varia ouvert;
- 16.- Période de questions;
- 17.- Fin de la séance.

2018-085 Résolution no 2018-085

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 septembre 2018 avec varia ouvert.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 août 2018

2018-086 Résolution no 2018-086

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2018-09-04 été remise aux membres du conseil.

2018-087 Résolution no 2018-087

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la correspondance 2018-09-04 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

Monty Sylvestre Inc. – Offre de services professionnels pour 2019.

2018-088 Résolution no 2018-088

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

2- Fédération de l'UPA-Estrie - Invitation à la première soirée-bénéfice Bières et fromages au profit du projet de travailleur de rang pour la région de l'Estrie, le 25 octobre à 18 h au Centre de foire de Sherbrooke.85\$ le billet.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2018-08-31 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

3	Anne-Marie Yeates-Dubeau (frais déplacement)	43.80 \$
23	Journal Le Haut-Saint-François (avis public porcin)	93.99 \$
24	Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles)	4 283.59 \$
26	M.R.C. Haut St-François (téléphonie)	286.35 \$
32	Nielsens et fils garage (Essence)	448.03 \$
33	Fond Information municipale (avis mutation)	20.20 \$
65	Scies à Chaîne Claude Carrier Inc. (fil débrous.)	48.18 \$
70	Marcel Blais (Service de pelle)	2 759.40 \$
78	Transport excavation Jocelyn Ménard (Rép. Ch. Parker.)	5 386.58 \$
112	Croix-Rouge canadienne (contribution annuelle)	160.00 \$
141	Ville de Cookshire (QP)	44 503.50 \$
238	Lise Houle (Frais déplacement)	99.81 \$
252	Ian Mc Burney (Communication, BMR)	495.14 \$
255	Scierie Labranche inc. (concassé)	1 276.88 \$
256	Scalabrini et Fils Inc. (Nivelage)	1 655.64 \$
257	Régie du Haut-Saint-François & Sherbrooke (Déchets)	1 054.70 \$
277	Vivaco Groupe Coopératif (Membrane GEO)	453.49 \$
292	Geneviève Lussier (Site Web)	125.00 \$
298	Transport Guillette inc. (Transport gravier)	891.06 \$

314	Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. (Débroussaillage)	15 095.10 \$
316	Raymond Chabot (Recyc-Québec 2018)	581.06 \$
385	Guy Landry 2013 inc. (Transport gravier)	1 693.01 \$
404	Location Cookshire (Marteau piqueur ch. Parker)	43.12 \$
420	Transport Guillette et Frères inc (trans. Gravier)	712.85 \$
450	CST Canada (Diesel Tracteur)	167.00 \$
473	La Cartoucherie (Contrat 2018-2019)	306.76 \$
501	Laurie Brazel (concierge août 2018)	300.00 \$
519	Larry Lloyd (pelouse 2 ^e versement final)	650.00 \$
	Hydro Québec	863.72 \$
	Remise gouvernementale d'août 2018	1 498.85 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	86 113.29 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil	2 838.04 \$
	Salaire d'août 2018	10 006.94 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	12 389.98 \$
	TOTAL	98 503.27 \$

2018-089 Résolution no 2018-089

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

La conseillère Désindes donne un compte rendu des activités.
La conseillère Yeates Dubeau informe de la sortie prévue par Mada, le 15 septembre prochain et lance l'invitation au souper spaghetti du Centre communautaire Lawrence le 22 septembre prochain.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport d'août.

8.3) inspecteur en voirie

Monsieur McBurney donne son rapport et informe d'une demande de Monsieur Clément Turcotte pour un ponceau sur le chemin du Domaine, le conseil prend note.

8.4) dépôt des procès-verbaux de la M.R.C.

Le procès-verbal n'a pas été déposé.

9) Report de date de séance ordinaire d'octobre

La directrice générale explique que la salle du conseil devrait être utilisée lors de l'élection provinciale qui sera tenue le 1^{er} octobre prochain et les membres sont d'accord à reporter la date du conseil à une autre soirée.

2018-090 résolution no 2018-090

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le

conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la séance du mois d'octobre sera tenue, mardi le 2 octobre 2018 à 19 heures 00 au même lieu habituel.

ADOPTÉE

10) Revenu Québec (résolution)

La directrice générale informe de l'avis reçu à ré-inscrire la municipalité aux services électroniques Cliq SÉCUR une résolution doit être adoptée à nouveau.

2018-091 *résolution no 2018-091*

Il est proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes et résolu unanimement de nommer Lise Houle, directrice générale comme représentant autorisé et responsable des services électroniques CliqSÉCUR Entreprise.

ADOPTÉE

11) Projet internet haute vitesse

La directrice générale informe que la conseillère en communications et gestion de projets du CLD du Haut st-François a fait parvenir un questionnaire qui porte sur la délégation de compétence et préparation du devis pour l'étude préliminaire au projet d'internet haute vitesse sur le territoire de la MRC. Une copie a été remise à tous. Le tout sera compilé et remis d'ici le 12 septembre prochain.

2018-092 *résolution no 2018-092*

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la municipalité de Newport est intéressée à faire partie du projet internet haute vitesse (IHV) en réseau de fibres optiques jusqu'à la maison pour les secteurs non desservis en fibre ou en câble et, à ce que le FDLR (fonds de développement local et régional) soit utilisé à cet effet.

ADOPTÉE

12) Programme de la taxe sur l'essence

La directrice générale informe qu'un solde de 123 849\$ de la TECQ 2014-2018 est à prévoir et pour transmettre la programmation une résolution doit être adoptée.

2018-093 *Résolution no 2018-093*

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 et 2018;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNE MARIE YEATES DUBEAU

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TIMOTHY MORRISON

ET RÉSOLU QUE La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens et la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. Pour plus de détails, voir la programmation de travaux ci-jointe.

ADOPTÉE

13) Collecte du 8 septembre (Rappel)

La directrice générale rappelle de l'Écocentre mobile qui se tiendra samedi le 8 septembre dans le stationnement municipal.

14) Soirée remise de bourses scolaires (rappel)

La directrice générale remémore que le 24 septembre sera la soirée remise de 7 bourses scolaires et les membres du conseil sont invités à participer.

15) Varia ouvert

16) Période de Questions

Le conseiller Bowker informe de la barrière au chemin Potter mais demande à ce que l'affiche privée soit enlevée au poteau de la barrière. La note est prise.

17) Fin de la séance.

2018-094 Résolution no 2018-094

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la séance soit levée à 20H00.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 4 septembre 2018.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière